



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à tous et à toutes,

Depuis septembre, nous avons repris nos rencontres en négociation basée sur les intérêts (NBI) au ministère du Travail. Deux sujets ont été abordés : soit les services essentiels à assurer aux animaleries en cas de conflit de travail, ainsi que la reconnaissance d'équivalences pour compenser les qualifications requises, c'est-à-dire la scolarité et l'expérience pour l'accessibilité à des fonctions techniques. Deux sous-comités, un sur l'exigence de l'anglais et l'autre sur l'expérience pertinente sont aussi au travail afin d'accélérer les travaux.

Nous constatons un grand nombre de restructurations de secteurs et il

est important de vous rappeler qu'il y a une clause dans notre convention collective qui permet au syndicat de rencontrer les membres du secteur concerné afin de s'assurer de la conformité de l'application des articles de la convention collective.

Nous avons d'ailleurs participé à des rencontres concernant des réorganisations à la D.G.T.I.C. et aux S.A.E section service de santé. Dans le premier cas, nous avons rencontré les personnes salariées du secteur touchées par ces changements. Pour ce qui est du service de santé, une rencontre aura lieu lorsque nous aurons le projet complet de l'employeur.

En octobre dernier, 130 personnes ont assisté à la quatrième et dernière rencontre prévue ayant pour thème « Le RRUM Joyau de nos conditions de travail ». Les commentaires ont encore une fois été très positifs.

En terminant, je vous souhaite ainsi qu'à votre famille un joyeux Noël, de belles vacances et une bonne et heureuse année remplie de santé et de bonheur!

Syndicalement,

Margaret Lapointe
Présidente

1er DÉCEMBRE 2008: AUGMENTATION SALARIALE de 2,5%

Le 1er décembre 2008, nous avons eu une augmentation de salaire de 2,5 %.

Contrairement à la paye du 4 décembre, la paye du 18 décembre reflètera le salaire que nous devrions avoir pour la prochaine année, soit du 1er décembre 2008 au 31 novembre 2009.

Vous trouverez le détail à l'Annexe C (page 162) de la convention collective de travail ainsi que sur notre site web à l'adresse:

www.seum-1244.com/salaires

Eric Romano

Mobilisation et information

A large, 3D graphic of the number '2,5%' in a blue-to-red gradient, with a white percentage sign. The numbers are rendered with a perspective effect, making them appear to float above the page.

RAPPORT DU CONGRÈS DU CPSU À VICTORIAVILLE DU 7 AU 10 OCT 2008

Le Comité de liaison du Conseil Provincial du Secteur Universitaire (CPSU) s'est tenu les 6 et 7 octobre à Victoriaville. Chacune des sections locales y a partagé son propre « *bilan de section locale* ». Des problèmes d'actualité ont également été discutés, par exemple la crise financière à l'UQAM. Les sujets faisant partie du congrès du CPSU et qui fera également potentiellement partie des discussions du prochain congrès du SCFP-Québec ont également été discutés, notamment l'augmentation du budget de formation du SCFP (proposition qui avait été rejetée lors du dernier congrès). Nous y avons également appris que le SCFP-QUÉBEC est présentement en train d'organiser un colloque sur la conciliation travail-études-famille qui se tiendra les 21 et 22 octobre 2009. Le comité de liaison a procédé aux élections du conseil général SCFP-Québec. Notre présidente Margaret Lapointe y a été élue.

Le congrès biennal du Conseil Provincial du Secteur Universitaire (CPSU) s'est tenu les 7, 8, 9 et 10 octobre à Victoriaville sous le thème « Les multiples visages du privé ». Deux conférenciers sont venus nous informer. Le premier est M. Robert Laplante, directeur de l'institut de recherche en économie contemporaine. Il nous a informés sur les enjeux de la privatisation. La deuxième est Madame Linda Craig, avocate conseillère au SCFP. Elle nous a parlé de la surveillance électronique en milieu de travail. Elle a fait mention de ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Nous avons également eu la chance de lui poser nos questions directement.

Le comité des jeunes du SCFP a fait une présentation dans laquelle ils encouragent les sections locales à mettre sur pied des comités jeunes. Ils nous ont également fait part de leurs plans pour la prochaine année. Eric Romano en a profité afin d'échanger et informer le comité des jeunes du SCFP de l'avancement du projet de mise sur pied d'un comité jeunes au 1244.

Nous avons également participé à deux ateliers en sous-groupes sur la privatisation. Nous avons pu prendre connaissance des dossiers contre la privatisation de nos confrères dans les autres Universités du Québec et partager les nôtres.



Notre syndicat a apporté trois résolutions qui ont été débattues au Congrès. Le Comité des rentes et assurances avait demandé à la délégation de défendre celles-ci.

Résolution 1 (Résumé) : Que le CPSU demande au SCFP et/ou à la FTQ une formation montrant les avantages d'un régime de retraite à prestation déterminé versus un régime à cotisations déterminé. **Résultat : renvoi au bureau.**

Résolution 2 (Résumé) : Que le CPSU demande au SCFP et/ou à la FTQ une étude sur les coûts d'implantation d'une retraite progressive pour les régimes à prestations déterminés. **Résultat : Accepté à la majorité.**

Résolution 3 (Résumé) : Que le CPSU demande au SCFP et/ou à la FTQ une session d'information pour les sections locales sur ladite loi 68 (adoptée le 18 juin 2008) dans les meilleurs délais. **Résultat : Accepté à l'unanimité.**

Les résolutions adoptées au CPSU seront par la suite apportées au congrès du SCFP-QUÉBEC qui se tiendra en mars 2009 à Québec.

Des élections pour le Bureau syndical du CPSU ont eu lieu (postes à temps partiel). Colette Tellier du 1244 a été élue comme secrétaire. Nicolas Ghanty a été élu en tant que vérificateur substitut dans l'équipe des syndicats. Notre collègue président du 1186 Stéphane Meloche a été élu en tant que vice président.

Le CPSU a également adopté en congrès une campagne à frais partagé afin de publier une lettre ouverte dans le Devoir concernant la bonne gouvernance universitaire. Dans cette lettre nous exigeons entre autres des universités qu'ils aient des conseils d'administration diversifiés, représentatifs de la communauté universitaire (et non issue seulement du monde des affaires).

La prochaine rencontre du comité de liaison est à la fin janvier à Montréal. Guillaume Michaud y assistera (le Bureau syndical a décidé de faire la rotation à tour de rôle entre Eric Romano, Guillaume Michaud, Mélanie Gagné).

Votre délégation au congrès du Conseil Provincial du Secteur Universitaire (CPSU):

Margaret Lapointe , présidente

Eric Romano, vice-président à la mobilisation et à l'information

Colette Tellier, vice-présidente

Nicolas Ghanty, Comité rentes et assurances

RAPPORT DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LE RRUM



La quatrième et dernière séance d'information sur le Régime de retraite de L'Université de Montréal (RRUM) a été présentée aux membres du 1244 par notre actuaire syndical Jean Belleville le 4 novembre 2008. Cette dernière séance a eu le plus fort taux de participation. Encore une fois, la réaction des personnes ayant participé à ces soirées est extrêmement enthousiaste et positive!

Séance #1 Montréal 15 mai 2008 **49 membres**

Séance #2 Montréal 22 mai 2008 **85 membres**

Séance #3 St-Hyacinthe 4 juin 2008 **30 membres**

Séance #4 Montréal 4 novembre **130 membres**

Suite à cette quatrième et dernière séance d'information, **plusieurs membres nous ont demandé si d'autres séances étaient prévues.** Pour l'instant, aucune autre séance d'information n'est envisagée.

Par contre, nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un excellent outil d'information et de mobilisation pour les membres.

Étant donné le prix associé à ces séances, il deviendrait sans doute trop dispendieux de tenir une autre séance à moins qu'une centaine personnes y assistent. **Alors si la demande est au rendez-vous, nous recommanderons au Bureau syndical d'étudier la possibilité de tenir une autre séance d'information l'an prochain.**

Entre-temps, n'hésitez pas à nous écrire à

seum1244@umontreal.ca si vous êtes intéressés à participer à une séance d'information sur le RRUM l'an prochain.

Eric Romano

Comité Rente et assurances

RAPPORT CONFÉRENCE DES DÉLÉGUÉ-ES SOCIAUX "TRAVAILLER ENSEMBLE ÉGAUX ET DIFFÉRENTS"

La conférence a commencé par un mot de bienvenue de M. Michel Ducharme. La première partie a été donnée par monsieur Jean-François Malherbe, philosophe – Égalité, différences et équité. M. Malherbe fut très intéressant. Il dit que l'on doit écrire le scénario de notre propre vie. Il a beaucoup de belles pensées qui font chaud au cœur en plus d'anecdotes racontées avec humour. Il parle de ce qui nous distingue les uns des autres et aussi ce qui nous rassemble. Réflexions et stratégies pour assurer à chacun de nous un milieu de travail respectueux et épanouissant, quel que soit notre âge, notre origine ou notre sexe. Dîner par la suite avec les délégués sociaux de mon équipe où j'ai discuté de l'expérience de chacun

en tant que délégué social puisque je n'ai aucune expérience dans ce domaine. Nous avons aussi effectué un travail d'équipe sur une mise en situation du rôle d'un délégué social. En deuxième partie, Pierre-L'heureux, Andragogue, de l'Université de Montréal : La médiation en situation de conflit. Très instructif sur le rôle du délégué social en milieu de conflit, engagé dans la relation d'aide, truc et stratégie pour que chacun puisse avoir sa place et travailler ensemble. Cela m'a appris ce qu'était le rôle du délégué social, la relation d'aide en milieu de travail. Ensuite, un conseiller régional est venu nous informer du conflit de travail des employés de Pétro-Canada. Ils sont en "lock-out" depuis un an. J'ai été très émue par

ce témoignage et je crois qu'il faudrait aider les employés de Pétro-Canada. Il faut que leur employeur sache que les syndicats seront toujours solidaires. Je suggère d'inviter M. Gilles Paquette à notre prochaine assemblée générale.

Pour conclure, j'ai adoré mon expérience, j'ai appris ce qu'était un délégué social et cela me donne le goût de m'impliquer davantage. Je conseille à tous de participer à cette conférence qui fut fort intéressante et instructive. (Nicole Auclair).

Votre délégation à la conférence:

Nicole Auclair
Louis Naud
Chantal Gagnon

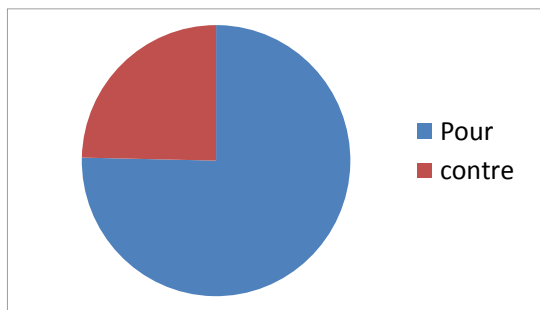
RÉSULTAT DU SONDAGE — AUTOMNE 2008

Voici les résultats du court sondage de l'automne 2008. Le sondage a été envoyé aux membres et était également disponible sur notre site Web. Nous remercions les membres qui ont pris le temps de répondre au sondage. Nous avons eu 72 réponses, soit **4,26% de nos membres**.

1- Comité ad-hoc pour la protection de l'environnement à l'UdeM.

Seriez-vous pour la création de ce comité syndical à titre d'essai?

POUR : 52 (75%)
CONTRE: 17 (25%)



Advenant sa mise sur pied, seriez-vous intéressé(e) d'y participer?

Nous avons reçu 4 réponses positives.

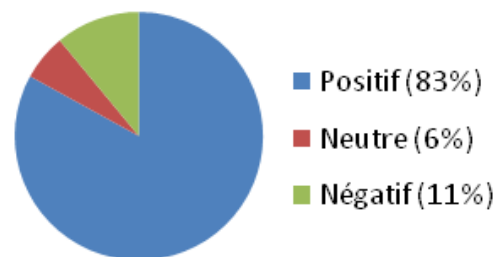
2- Quelles sont vos préoccupations syndicales ?

En ordre alphabétique :

Conciliation travail –famille-études
Équité salariale
Implication syndicale
Maintient et amélioration des acquis
Relève syndicale

3- Que pensez-vous de votre Syndicat?

Positif = 39 (83%)
Neutre = 3 (6%)
Négatif = 5 (11%)



4- Avez-vous des suggestions pour votre Syndicat?

(résultats ayant été suggéré plus de 2 fois)

- **Envoyer l'agenda plus tôt qu'en Octobre**
- **Plus de nouvelles du comité d'équité salariale**

5- Comité jeunes :

Seriez-vous intéressé(s) à vous impliquer dans ce comité?

Nous avons reçu 1 réponse positive.

6- Mon statut d'employé(e) est :

Régulier = 65 (90 %)
Temporaire = 4 (6 %)
Surnuméraire = 3 (4 %)

Eric Romano et France Desbiens
Bureau syndical

Merci à ceux et celles qui ont pris le temps de répondre au sondage!

RAPPORT DU COMITÉ D'ÉQUITÉ SALARIALE, DÉCEMBRE 2008



Bien que nous n'ayons pas donné beaucoup de nouvelles depuis quelques mois, le comité d'équité syndical est toujours actif. Nous avons, au fil des mois, fait rapport régulièrement au Conseil syndical.

Vous vous en doutez, le printemps et le début de l'été ont surtout été consacrés au règlement de la plainte. Encore aujourd'hui, nous devons répondre à des questions, régler certains cas spéciaux et rechercher une dizaine de personnes qui n'ont toujours pas reçu les sommes qui leur sont dues puisqu'elles ont quitté l'Université sans laisser de trace. Nous avons aussi appris avec beaucoup de satisfaction que l'Université avait décidé d'appliquer au personnel non-syndiqué l'essentiel du règlement de la plainte. Rappelons que ces personnes ont occupé les mêmes titres d'emplois à prédominance féminine que nous et pour la même période de temps. Nous sommes très fières de ces retombées positives du règlement de la plainte.

L'automne nous a réservé quelques événements spéciaux. Plusieurs d'entre nous avons dû retourner pour plusieurs semaines dans nos milieux de travail. Pendant ce temps nos irréductibles collègues ont gardé le fort

et continué à faire avancer la démarche de la Loi. Merci à nos collègues !

Quoi qu'il en soit, beaucoup de boulot a été abattu. Le travail que nous faisons actuellement est cependant plus discret. En effet, nous sommes à évaluer les catégories d'emplois identifiées dans le premier affichage de la démarche selon la loi. Il y en a presque deux cents cinquante et nous avons discuté d'une centaine d'entretiens avec les représentantes de l'Université. Le nouveau plan utilisé comporte quatorze sous facteurs auxquels il faut ajouter une quarantaine d'éléments d'évaluation à considérer (ex : douze éléments de l'environnement de travail). Le comité conjoint se rencontre habituellement à raison d'une journée par semaine. Le climat de travail est bon et nous avons bon espoir que les travaux continuent d'avancer au même rythme durant les prochains mois. Nous devons très souvent contacter les titulaires de certaines fonctions, faute de ne pas avoir obtenu de réponses aux questionnaires que nous avons distribués l'an dernier. Nous remercions les personnes qui acceptent de nous transmettre les informations dont nous avons besoin pour faire notre travail avec rigueur. L'évaluation des emplois n'est pas une opération scientifique,

elle peut être suggestive et c'est pourquoi nous tentons de nous donner des règles claires d'interprétation du nouveau plan.

La question qui tue ? À quand la conclusion du dossier ? Le comité ne veut pas se prononcer sur cette dernière question. Vous êtes à même de savoir que tous les délais fixés dans le passé n'ont tenu la route. Ce que nous savons c'est que nous avons la volonté de poursuivre le dossier sans relâche. Notre dernier slogan était PAS à PAS on l'aura ! Alors on continue.

Les représentantes de l'Université partagent avec nous la volonté d'en venir à bout et nous pouvons constater que le climat de discussion est bon. Maintenant personne ne peut prédire à quel moment ces discussions seront terminées.

Le comité d'équité vous souhaite une période des fêtes réjouissante et reposante. Nous nous retrouverons en 2009. D'ici là, profitons-en pour refaire nos forces et profiter d'un congé bien mérité. Joyeuses fêtes à toutes et à tous.

Votre comité d'équité salariale, décembre 2008

SAVIEZ-VOUS QUE: BILLET MÉDICAL, IMPORTANCE D'Y INCLURE LE DIAGNOSTIC

Si vous devez fournir un billet médical suite à une absence pour maladie, il est important de s'assurer que le médecin y indique le **diagnostic médical**.

Nous vous rappelons que seules les personnes de la Section Santé de la DRH ont le droit de voir le billet mé-

dical. Votre supérieur immédiat n'a pas à connaître la nature de la maladie.

France Robinson
Comité de griefs



NOUVEAUX DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Nous vous présentons la liste des nouveaux délégués syndicaux depuis la parution du dernier Syndiscoscope :

Sébastien Bélisle : Faculté des arts et des sciences - Sciences biologiques

Luc Giguère : Direction des bibliothèques - Bureau des systèmes

Louis Naud : Direction des immeubles - Bureau de planification

et gestion des espaces - CCRT

Eric Turgeon : Manoeuvre-chauffeur Service de polycopie

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux délégués!

La liste complète des délégués se trouve sur notre site Web:

www.seum-1244.com/synditroupe

Eric Romano
Mobilisation et information



FORMATION DES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS SYNDICAUX LE SCFP NOUS INVITE!

Lors de nos trois jours de formation comme délégué syndical, plusieurs de nos membres (vos collègues!) ont pu bénéficier d'une formation donnée par la centrale syndicale SCFP.

La formule était très intéressante et surtout basée sur l'échange entre divers délégués de plusieurs sections locales différentes avec des conférenciers chevronnés. Des ateliers, des exposés, des mises en situation, bref tout pour bien préparer votre délégué à aborder tout genre de situation et à connaître la réalité des travailleurs d'un peu partout au Québec. Nous avons pu constater que notre réalité n'est pas unique et que la seule façon de

se prendre en main est de le faire collectivement au sein de notre union... et ça passe par les délégués!

Il mange quoi en hiver votre délégué syndical?

Il n'est pas sans vous rappeler l'importance cruciale de vos délégués de secteurs qui sont ni plus ni moins la courroie de transmission entre vous, votre vie syndicale et votre exécutif. La force, le respect et l'unité de nos troupes passent impérativement par un réseau de délégués compétents et c'est exactement ce que nous nous efforçons de bâtir afin de mieux défendre

nos intérêts collectifs et de mieux vous servir. Que ce soit pour vous épauler dans vos débuts ou pour une mise à niveau de vos connaissances, la formation reste pertinente pour tous ceux soucieux de faire de votre environnement de travail un endroit plus agréable à vivre. Informez-vous auprès de vos instances pour savoir quelles sont les prochaines dates prévues pour les prochaines formations et n'hésitez pas à vous impliquer dans VOTRE syndicat!

-Les nouveaux délégués syndicaux

Pierre-Yves Lafleur
Comité d'information

APPUI AUX TRAVAILLEURS DE PÉTRO-CANADA EN "LOCK-OUT" DEPUIS PLUS D'UN AN

Le 4 décembre dernier, l'Assemblée générale a décidé de contribuer généreusement à la lutte des travailleuses et travailleurs par un appui financier d'un montant de 20 000 \$ ainsi qu'un versement à chaque période de paye d'un montant de 1 \$ par membre cotisant jusqu'à la fin du conflit.

Comment se fera le versement des sommes?

1. Un chèque de 20 000 \$ sera remis immédiatement aux membres de la section locale en « lock-out ».
2. À chaque semaine de paye jusqu'à la fin du conflit, un montant de 1 \$ multiplié par le nombre de membres cotisants (entre 1400 et 1500) du 1244 sera versé.

Ces montants seront pris à même les cotisations syndicales déjà ver-

sées et ne changeront pas le montant prélevé sur vos payes.

Le Syndicat 1244 a toujours soutenu les luttes syndicales par diverses actions incluant des appuis financiers.

Eric Romano
Mobilisation et information

COMITÉ DE GRIEFS: CONFIDENTIALITÉ SUR LA RAISON D'UNE ABSENCE POUR MALADIE

Saviez-vous que vous êtes en droit de refuser de divulguer à votre supérieur immédiat la nature de votre absence pour maladie? Celui-ci n'a d'ailleurs pas à « juger » du nombre de jours nécessaires pour récupérer de votre maladie.

Si le nombre de jours d'absence pour maladie est de quatre (4) jours ou plus, vous devrez avoir un certificat médical. **Dans ce cas, vous n'avez pas à remettre ce certificat à votre gestionnaire, mais UNIQUEMENT à la DRH –**

Section Santé au travail.
(Article 31.11 de notre convention collective).

Extrait de la convention collective :

Article 31.13 :

« L'Employeur traite les certificats médicaux ou les résultats d'exams médicaux de façon confidentielle.

Aucune personne salariée n'est tenue de divulguer à son supérieur immédiat la nature de sa maladie

ou de sa blessure ou le diagnostic apparaissant sur le certificat médical. »

N'hésitez pas à nous contacter si cet article n'est pas respecté par votre supérieur immédiat.

France Robinson
Comité de griefs

COMITÉ JEUNES (AD-HOC) AU 1244

Notre Syndicat a désormais un Comité jeunes à l'essai (ad-hoc). Le 4 décembre 2008, les membres ont adopté une proposition en ce sens en assemblée générale.

Proposition adoptée à l'assemblée générale du 4 décembre 2008: « **Le Conseil syndical recommande la formation d'un groupe de travail de cinq (5) personnes de**

35 ans et moins ayant comme mandat d'identifier les besoins spécifiques des jeunes de notre section locale afin de faciliter leur implication dans notre structure. »

Le Comité a également sa propre page web sur notre site :

<http://www.seum-1244.com/jeunes>

Nous encourageons les personnes intéressées à manifester leur intérêt afin d'y participer!

N'hésitez pas à contacter le vice-président à la mobilisation si vous avez des questions ou si vous désirez vous impliquer!

Eric Romano
Mobilisation et information
Poste #12444

CAMP DE FORMATION DES JEUNES VICTIME DE SON PROPRE SUCCÈS!

Je tiens à vous remercier les 5 membres ayant manifesté leur intérêt à participer au camp de formation des jeunes de 2008. Malheureusement cette formation a été victime de son propre succès cette année, c'est-à-dire que les places se sont remplies à la vitesse de l'éclair. À l'origine, il y avait 48 places, certaines sections locales ont accepté de partager leurs chambres avec d'autres, ce qui a permis l'ajout de 12 autres jeunes. Certaines sections locales, dont la nôtre, n'ont donc malheureusement pu y participer cette année.

Voici les 5 membres ayant manifesté un intérêt :

Mireille Dupont

Mélanie Gagné

Nicolas Ghanty

Pierre-Yves Lafleur

Tania Siglinde Ortiz Diaz

Le SCFP-Québec m'a informé qu'il s'agit d'une activité qui est exponentiellement populaire d'année

en année, et qu'un ajustement est prévu en vue de mieux répondre à la demande l'année prochaine. Afin de s'assurer d'avoir des places au camp de formation de 2009, nous ferons notre recrutement avant de recevoir l'invitation de participation.

Eric Romano
Mobilisation et information

Retrouvez-nous
sur le Web!
www.seum-1244.com



**Syndicat des employés
de l'Université de Montréal
3050 Boulevard Édouard-Montpetit, 3ième
étage
Montréal (Québec)
H3T 1J7**

**Téléphone : 514 343-7499
Télécopie : 514 353-5752
Courriel : seum1244@umontreal.ca**



***Nous espérons que vous avez apprécié cette édition du Syndiscope.
N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos commentaires!***

***Comité d'information :
Eric Romano
Pierre-Yves Lafleur***